

ÉCHELLE MOBILE #3 ET CONTENTIEUX SALARIAL !



L'ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES QU'ÉSACO ?

L'échelle mobile des salaires est une forme d'indexation des salaires, c'est-à-dire d'évolution en continu du salaire selon une règle définie. Lier le salaire à l'évolution du coût de la vie est la forme la plus répandue d'indexation. Le but est d'éviter que le niveau de vie des salariés chute quand les prix augmentent. Pour cela, un indice de référence est retenu : l'indice national des prix à la consommation, basé sur les prix de plusieurs produits et services de consommation courante.

Les salaires doivent être augmentés régulièrement en fonction de l'évolution de cet indice.

L'indexation à ajustement intégral consiste à augmenter les salaires pour compenser entièrement la perte de pouvoir d'achat due à la hausse des prix.

Si l'indice de référence connaît une hausse de 2 %, les salaires sont relevés à hauteur de 2 %. Si l'indice de référence connaît une baisse de 2 %, les salaires sont relevés à hauteur de 2 %.

► La CGT revendique l'indexation des salaires sur les prix !

Une indexation à ajustement intégral qui permet de compenser intégralement l'inflation et de préserver le pouvoir d'achat.

Le pouvoir d'achat c'est la quantité de marchandises et de services que peut acheter un salarié avec son salaire net.

L'échelle mobile des salaires consiste donc à augmenter au minimum les salaires en fonction de l'augmentation des prix afin de conserver le pouvoir d'achat des salariés face à l'inflation.

Pour donner plus de poids à cette revendication, vous pouvez rejoindre la CGT et contribuer à organiser la mobilisation.



**FLASHER LE
CODE POUR
SE SYNDIQUER**

URGENCE SALAIRES

<https://www.renforcement-cheminotcgt.fr>

LE CONTENTIEUX SALARIAL QU'ÉSACO ?

Depuis la fin de l'indexation des salaires, les salaires réels ont progressé beaucoup moins vite que la productivité, c'est à dire que les salariés n'ont bénéficié que très peu de la valeur supplémentaire qu'ils produisent grâce à leur travail.

Les augmentations de salaires sous-estiment donc le plus souvent celles des prix, sans possibilité de rattrapage !

Depuis plus de 40 ans, la désindexation des salaires sur les prix a peu à peu grignoté le pouvoir d'achat des salariés : le recul de la part des salaires dans la richesse produite a été estimé à 1 500 milliards d'euros !

À la SNCF comme dans toutes les autres entreprises ferroviaires, les gels salariaux ou les faibles augmentations générales des salaires ont aggravé les conséquences pour les cheminots.

Le contentieux salarial atteint plus de 35%.

La fédération CGT des cheminots revendique une mesure d'urgence avec des augmentations générales des salaires immédiates et un plan de rattrapage du contentieux salarial.

Souvent présentée comme un phénomène sur lequel nous ne pouvons pas agir, d'origine monétaire, ou extérieure, l'inflation est avant tout un conflit de répartition des richesses.

Les libéraux et le patronat n'ont qu'un mot à la bouche pour refuser l'échelle mobile des salaires : leur fameuse « boucle prix-salaires ».

Pour eux, augmenter les salaires conduirait automatiquement à augmenter leurs prix, et ainsi de suite.

Ils oublient consciemment qu'il y a d'autres variables possibles pour les entreprises que la hausse des prix : rogner un peu leurs marges, ou réduire la part des dividendes versés.

Ce n'est donc pas une question de moyen, mais bien de choix ! L'inflation est un conflit de répartition entre salaires et capital.

La fédération CGT des cheminots revendique :

- ▶ - la mise en place de l'échelle mobile des salaires et le rattrapage du contentieux salarial ;
- ▶ - la mise en place de la grille salariale CGT unique pour tous les cheminots avec des garanties sur le déroulement de carrière, un avancement automatique, la reconnaissance des diplômes ;
- ▶ - l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- ▶ - des augmentations générales des pensions et des salaires avec une véritable reconnaissance des métiers des cheminots et la redistribution aux cheminots des richesses produites par le travail ;
- ▶ - un véritable 13e mois pour tous les cheminots.

***organisé-es et
mobilisé-es nous
allons gagner !***

